

Non à la mise au pilori des enseignants-chercheurs, oui au débat scientifique apaisé

Nous condamnons l'affichage des noms des enseignants de l'IEP de Grenoble. Il n'est pas admissible de mettre ainsi au pilori des enseignants-chercheurs, en effet, dans le contexte actuel, cet affichage met leur vie en danger.

Si jamais des propos ou des comportements de ces enseignants-chercheurs étaient non conformes avec les principes de tolérance et d'objectivité qui sont les garde-fous de la liberté académique (article L952-2 du Code de l'éducation), il existe des voies légales de recours. Actuellement, nous avons besoin de sérénité pour dialoguer sur ces questions qui divisent notre société.